

en certains cas à certaines lettres de l'alphabet français, ils plaçaient immédiatement après ces lettres un s que nous avons surtout conservé dans les noms de famille. Ainsi, mesme, chaisne, tost, se prononçaient comme aujourd'hui, même, chaîne, têt; et Dufresne, Lemaistre, Lesveilles, étaient Dufreñe, Lemaitre, Léveillé.

50. Sans chercher des exemples qui sont trop abondants pour qu'on ose les nier, je donne ici ceux que j'ai sous la main et qui montreront par qui et comment était employé le mot écuyer :

1635. " Par devant nous Marc Antoine de Brasdefer, escuyer, sieur de Chateaufort, lieutenant général en toute l'estendue du fleuve de Saint-Laurent." (*Documents de la Tenure Seigneuriale*, p. 387). M. de Chateaufort venait de succéder à M. de Champlain.

1656. " Nous Pierre Boucher, escuyer, sieur de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières, etc." (*Même source*, p. 120) était devenu gouverneur et juge des Trois-Rivières. Il ne fut ennobli qu'en 1661.

1666. " Fut présent en personne Etienne Pezard, escuyer, sieur de la Touche, capitaine d'une compagnie de la garnison de ce lieu." (*Greffe d'Améau*). Celui-ci n'était pas encore le personnage qui fonda la seigneurie de Champlain, mais comme plusieurs autres, il avait dès lors le titre d'écuyer.

60. Dans le seul gouvernement des Trois-Rivières sur moins de deux mille âmes, avant l'année 1700, on rencontre ce titre dans les familles Boucher, Godefroy, Hertel, Pezard, Gauthier de Varennes, Chores, Vauvri de Blazon, Robineau de Bécancour, Le Neuf, Ramesay, et d'autres dont les noms ne sont pas présents à ma mémoire.

Résumé. Il est de toute évidence que nous n'avons pas emprunté ce titre aux Anglais, et que nous en avons constamment fait usage en l'appliquant aux classes les plus hautes de notre société, depuis deux siècles et demi.

La France ne s'en sert plus; c'est son affaire, mais il nous convient de le garder comme il a convenu aux Anglais de l'adopter en le traduisant par *esquire*; si l'on peut appeler traduction: escuyer, *esquire*.

Ceci prouve une fois de plus qu'il est bon de remonter dans le passé avant de dire que nous avons forgé des mots ou emprunté aux Anglais. Nous n'avons fait que conserver d'anciens mots. Les gens instruits trouvent cela charmant; soyons avec eux.

BENJAMIN SULTE.

ÉCHOS

La reine Victoria est partie la semaine dernière pour un voyage sur le continent. Sa Majesté, accompagnée de la princesse Béatrice, se rend directement en Allemagne.

Les élections vont ainsi se faire en l'absence de la souveraine. On croit même que la campagne électorale n'est pas absolument étrangère à l'événement. La reine, dont les sympathies pour le ministère conservateur sont connues, aurait, par un sentiment bien naturel, résolu de faire coïncider avec l'époque actuelle le voyage qu'elle projetait depuis quelque temps. De cette façon, elle n'aura pas l'air de vouloir influencer le scrutin par sa présence, et si le gouvernement est battu, ce qui est improbable mais non impossible, l'échec sera pour ses ministres seulement.

Nous accusons réception avec remerciements de l'intéressante étude publiée récemment par M. Tassé,—que nous pouvons toujours considérer comme notre collaborateur,—sur " lord Beaconsfield et sir John Macdonald." On retrouve dans ce petit ouvrage le talent sérieux et la diction toujours irréprochable de l'auteur, qui n'a rien perdu de ses qualités de littérateur en devenant homme politique et en traitant des questions de la politique. C'est la première fois que ce parallèle des deux grands hommes d'Etat, auquel les

journaux avaient bien déjà fait allusion incidemment de temps à autre, est traité sous une forme définie, et il l'est de main de maître. La brochure est imprimée sur papier de luxe et contient deux belles photographies de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

* *

La question du changement de capitale, soulevée au Nouveau-Brunswick à la suite de l'incendie récent des édifices parlementaires de Fredericton, vient d'être réglée par un vote de la législature. Il a été décidé par vingt voix contre dix-huit de construire de nouveaux édifices parlementaires à Fredericton même. L'opposition, à laquelle les députés de Saint-Jean s'étaient joints pour la circonstance, avait proposé comme amendement d'élever simplement des constructions temporaires, en vue du transfert possible du siège du gouvernement de Fredericton à Saint-Jean. Cet amendement a été perdu sur la même division, dix-huit contre vingt. Fredericton restera en conséquence capitale.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province qui ait adopté le système américain relativement au siège du gouvernement. Dans toutes les autres provinces, la capitale politique est une grande ville, et la métropole même, dans tous les cas, à l'exception de Québec. C'est Toronto pour Ontario, Halifax pour la Nouvelle-Ecosse, Charlottetown pour l'Île du Prince-Edouard, Victoria pour la Colombie-Britannique, Winnipeg pour Manitoba. Sous ce rapport, le Nouveau-Brunswick est aussi la seule province qui se soit modelée sur la confédération elle-même, qui a pour capitale une ville de troisième ordre.

* *

Faut-il dire: au Canada, ou: en Canada? La *Patrie* s'était déjà prononcée pour la première de ces deux locutions. La *Minerve* vient de s'inscrire en faveur de la seconde.

Entre parenthèse, nous ne voudrions pas, en faisant ce rapprochement de journaux, avoir l'air d'insinuer que nos deux confrères n'ont pris ainsi position pour et contre que par un besoin irrésistible d'antagonisme.

La *Patrie* a décidé que l'expression: en Canada n'est pas correcte, parce que le mot Canada, comme nom de pays, est masculin. Et la règle, suivant notre voisin, est de réserver la préposition *en* pour les noms de pays féminins.

Qu'on nous permette d'abord de protester de nouveau contre la manie qui se répand de changer ou de contester d'anciennes expressions, qui ont toujours eu cours dans notre pays, et dont l'incorrection est purement imaginaire. Il en est des mots: en Canada comme du mot écuyer. On s'est servi de la proposition *en* pour le Canada dès l'origine de la colonie et l'expression fut constamment usitée à venir jusqu'à ces derniers temps, où de faux puristes l'ont proscrire comme étant inexacte. Qu'on parcoure les principaux documents, ouvrages, écrits, relatifs au Canada, depuis les lettres-patentes nommant nos premiers gouverneurs, écrites au dix-septième siècle, jusqu'au prospectus de la *Revue-Canadienne* paru en 1864, et on verra que cette locution est bien la locution consacrée, la seule bonne par conséquent, puisque la règle dont parle la *Patrie* n'est pas absolue, comme nous allons le montrer. M. de Frontenac, par exemple, est toujours désigné comme "gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en Canada." Bien plus, c'était assez souvent la préposition *de* que l'on mettait devant le mot Canada, au lieu du mot *du*. Dans la correspondance des gouverneurs, il est parlé de l'argent de Canada, pour argent canadien. On y trouve fréquemment des phrases comme celle-ci: "Il importe au service du Roi et au salut du pays de Canada..."

On disait alors pays de Canada, comme on dit pays de France; et on disait: en Canada comme on dit: en France.

La règle des noms masculins et des noms féminins, règle entièrement arbitraire et d'invention récente, n'existait pas. Aujourd'hui même, bien que reconnue par La-

rousse et Bescherelle, elle est ignorée par des dictionnaires importants, entre autres par le dictionnaire de l'Académie, qui n'en dit mot. Littré et Larousse eux-mêmes n'ont pas l'air très sûrs de leur fait. Ils hésitent, et avouent que leur opinion n'est pas infaillible, que la règle souffre des exceptions, dont ils ne peuvent donner la raison. Ainsi, disent-ils, on dit: en Danemark, en Portugal, en Béarn, etc. Pourquoi? Parce que l'usage le veut, et que la règle, qui n'est venue qu'après l'usage, n'a pas osé rompre complètement en visière avec celui-ci. Bescherelle admet que les anciennes acceptions font loi d'ailleurs et restent en force. Cela tranche la question.

A. GÉLINAS.

LE DEBOISEMENT

Nous aurions voulu publier, si la chose nous eût été possible, le travail qui a paru récemment sous ce titre dans le *Canada*, et qui était dû à la plume de notre collaborateur, M. Sulte. Cette œuvre fait le plus grand honneur à notre ami et se recommande à la considération sérieuse de nos législateurs. Il s'agit d'une question d'intérêt social de premier ordre. Dans tout ce qu'écrit M. Sulte, on sent la fibre patriotique. On a dit de lui qu'il était le plus national de nos poètes. On pourrait dire aussi qu'il est le plus national de nos écrivains. Il s'est élevé à une grande hauteur cette fois, et a traité cette question de déboisement comme personne ne l'avait encore traitée parmi nous. Dans d'autres pays, une œuvre de ce genre porterait son auteur à la députation.

Ne pouvant reproduire l'étude de M. Sulte, qui devrait être mise en brochure et répandue en profusion, car l'enseignement qu'elle renferme s'adresse autant au populaire qu'aux gouvernants, nous nous faisons un plaisir de publier l'appréciation suivante qui vient de paraître dans le *Canada* et que nous endossons de tout cœur:

L'étude remarquable de M. Sulte sur le "Déboisement" en Canada place cet écrivain distingué au rang des économistes américains. Tout en faisant honneur à son pays, il lui rend un service signalé. Sa voix, sur une question aussi importante et pratique, mériterait d'être entendue. Le gouvernement devrait encourager ces études nécessaires, en donnant la plus grande publicité à de tels écrits, en les distribuant parmi les classes intéressées. Le Congrès américain fait imprimer, chaque année, des milliers de volumes ayant trait à l'agriculture, la minéralogie, la forêt, les finances, etc., volumes qui sont ensuite répandus partout. Si nous jetons un coup d'œil sur les progrès de cette nation en agriculture, etc., il est facile de reconnaître que cette dépense est profitable. Le peuple Canadien a été, jusqu'ici, trop occupé de luttes politiques, de déchirements, il serait temps que ses grands intérêts nationaux et matériels fussent discutés, approfondis.

En luttant comme nous avons lutté jusqu'ici, nous nous amoindrissions, nous nous perdons. Que nos hommes de talent tournent leurs regards dans une direction nouvelle, qu'ils travaillent religieusement et patriotiquement au développement de nos richesses, qu'ils ne s'occupent que des intérêts immédiats de la nation, et le Canada prospérera. Ses ressources immenses, intelligemment exploitées, en feront un des pays les plus riches du monde. L'émigration diminuera, s'arrêtera. Le repatriement, si désirable, s'accomplira. Si dans chaque paroisse du Canada une société agricole était formée, à la tête de laquelle figureraient le curé, les hommes de profession et des cultivateurs progressifs, quel bien n'en résulterait-il pas? L'état actuel de la classe agricole du Canada est alarmant, et à moins d'un changement prochain, nos riches campagnes seront dépeuplées, l'émigration augmentera, et notre belle patrie restera dans la désolation.

Compatriotes du pays, à l'œuvre. Arrêtez le départ de vos frères pour l'étranger. L'expérience nous dit qu'une famille qui quitte le pays, le quitte pour longtemps. Endiguez le courant qui entraîne loin de nous tant de bras et de cœurs. Regrettez aujourd'hui ceux qui sont partis. Le vent de l'émigration souffle toujours plus fort sur le peuple pauvre.

Donnez-lui alors la vigueur en lui donnant la sève, en l'instruisant de ses besoins, de ses intérêts.

La littérature canadienne compte déjà des noms distingués, mais la science, l'économie sociale et politique a été peu exploitée chez nous. M. Sulte ouvre la voie, que nos hommes d'états, nos journalistes le suivent.

LA SEMAINE SAINTE A JERUSALEM

Les anciens usages qui se rattachent aux cérémonies de la semaine sainte n'existent encore, avec tout leur prestige, qu'à Jérusalem, où se réunissent à cette époque un grand nombre de pèlerins et de curieux.

Pendant huit jours, la ville sainte a une animation inusitée, et offre un coup d'œil des plus pittoresques. Rien n'est plus curieux que de voir circuler cette multitude de pèlerins de toutes les nations. On y entend tous les dialectes, et le vêtement européen fait triste figure au milieu des costumes orientaux, qui resplendent d'ornements et de nuances éclatantes.

Le lundi saint est consacré par les catholiques à faire un pèlerinage autour de Jérusalem, tandis que les Grecs, réunis en caravanes, vont se baigner dans le Jourdain: chacun d'eux y lave le linceul qui devra l'ensevelir. Ils ont la confiance, par ce fait, qu'après leur mort leur âme sera préservée.

Le mardi et le mercredi sont consacrés à parcourir les quatorze stations de la croix. Les Arabes et les Grecs, qui sont allés adorer le tombeau de David sur le mont Sion, reviennent prendre possession de l'église du Saint-Sépulcre pour y passer la nuit. Ils s'installent dans les chapelles qui leur sont réservées. Ils y mettent des matelas, ils y mangent, ils y fument.

Deux imposantes cérémonies ont lieu le jeudi saint: la consécration et la communion. Les idolâtres ne sont pas admis pendant ce jour dans l'église; ils célèbrent leurs différents cultes en plein air, sous des tentes.

Le vendredi saint est le grand jour pour les catholiques, qui passent une partie de la journée dans les prières et la méditation. La grande cérémonie du crucifiement commence à sept heures du soir et dure jusqu'à minuit.

Quand au samedi, il est réservé à faire des excursions sur les différents lieux parcourus par Jésus Christ. L'église, ce jour-là, appartient exclusivement aux grecs et aux sectes idolâtres qui célèbrent le feu sacré.

Le dimanche, les pèlerins célèbrent la fête de Pâques, chacun selon sa religion.

Le lendemain, il ne reste guère à Jérusalem que les touristes venus en amateurs, et qui y demeurent quelques jours pour se reposer de ces huit journées de fatigue, car, pour suivre scrupuleusement toutes les cérémonies pendant la semaine sainte, il faut être levé généralement vers quatre heures du matin, et l'on passe parfois une journée sans pouvoir manger.

A nos abonnés des Etats-Unis

Nous sommes obligés d'avertir nos abonnés des Etats-Unis qui nous doivent des arrérages, que nous sommes décidés à leur discontinuer l'envoi de *L'Opinion Publique*, s'ils ne nous paient pas immédiatement. Nos compatriotes des Etats-Unis nous paient bien en général; nous regrettons qu'un certain nombre ne suivent pas ce bon exemple. S'ils songeaient un instant aux sacrifices qu'il faut faire pour maintenir un journal comme le nôtre, ils se feraient un devoir de payer leur abonnement. Nous espérons qu'ils ne nous forceront pas d'avoir recours à des moyens rigoureux et désagréables pour obtenir ce qui nous est dû. Eux qui vivent dans un pays où les journaux sont si bien payés ils devraient adopter cette excellente habitude. Personne ne leur reprochera d'imiter les Américains sous ce rapport.

LISEZ ATTENTIVEMENT

Madame P. BENOIT, ayant reçu un assortiment considérable d'articles de modes, a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'elle a en main un très beau choix de rubans, fleurs, plumes, chapeaux, etc., etc., ainsi que les fils, braies honnites, et autres, pour dentelles. Les dames y trouveront aussi une grande variété de patrons pour étampage et toute commande pour étampe seront exécutées avec soin et promptitude. On refait aussi les vieux chapeaux à neuf et dans les derniers goûts. Que tous donc se donne rendez-vous chez Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, entre les rues Sanguinet et St-Denis.